PL (MALTE) · S&D · MALTE · CORRUPTION ET INFLUENCE

John Dalli

Commissaire européen à la Santé (2010-2012) — affaire Le « Dalligate » : le pot-de-vin du snus

JUGÉS OU MIS EN EXAMEN : LA JUSTICE N'A PAS FINI

Procès en cours, décision attendue, ou mise en examen. Présumés innocents.

Ce qui est reproché

Une enquête de l'OLAF a établi en 2012 que son ancien collaborateur Silvio Zammit avait demandé 60 millions d'euros au fabricant de tabac Swedish Match pour faire lever l'interdiction européenne du snus. Il a quitté la Commission en octobre 2012 ; il affirme y avoir été contraint. Ses recours contre la Commission et l'OLAF ont été rejetés par le Tribunal de l'UE (2015, 2019) et la Cour de justice (2016, 2021).

Où en est la justice

> **À Malte, il a été poursuivi pour trafic d'influence et tentative de corruption. En février 2022, une magistrate a jugé les charges suffisantes pour un renvoi en jugement. Il nie : « aucun argent n'a jamais été versé ». Aucun jugement connu. Présumé innocent.**

Source

OLAF, 2012 ; COUR DE MAGISTRATS DE MALTE, FÉVRIER 2022 ; COUR DE JUSTICE DE L'UE, 24 FÉVRIER 2021 (C-615/19 P)

https://www.maltatoday.com.mt/news/court_and_police/115038/john_dalli_can_be_indicted_over_60_million_snus_bribe_court_rules
https://eucrim.eu/news/cjeu-puts-an-end-to-dalli-action-against-olaf/

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 3 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales-europe